

# L'Union des Cantons de l'Est

L. R. LAVERGNE, Dir.-Gérant  
Zéph. PERRAULT, Imprimeur.

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

J. E. PERRAULT, Rédacteur,  
ANTONIO PERRAULT, Asst.-rédac.

39ème ANNÉE.

ARTHABASKA, 21 OCTOBRE 1904.

No 43

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR  
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE  
PROPRIÉTAIRE.

ABONNEMENT

\$1.00 par an.—0.50 par semestre,  
nécessairement d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne... 30 centimes  
Insertions subséquentes... 20 "  
Baptêmes, Mariages et Sépultures 25 "  
Gratuits pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou inté-  
ressée, rapports d'institutions financières  
ou autres seront insérées comme annonces  
à 10 centimes la ligne.

FEUILLETON DU 21 OCTOBRE 1904

## MILA

PAR

MAY ARMAND-BLANC

No 11

TROISIÈME PARTIE

I

SEULE!

Depuis des semaines, on tenait Mila dans une sorte de quarantaine morale. Sans doute les discussions, les reproches, les sévérités, les vexations, tout cela n'était rien puisqu'elle était d'accord loyalement, librement et hautement avec son cœur pour une chose infiniment supérieure et importante, qu'elle jouissait bonne et juste; mais enfin, matériellement, pratiquement, elle se trouvait liée, impuissante. Elle qui n'avait jamais songé à l'argent, apprenait hélas! à en connaître la valeur, comme garantie d'indépendance et comme moyen d'action. Or, elle n'avait point d'argent. Jusqu'à sa majorité, dans deux mois, elle ne pouvait même pas disposer de la modique rente de trois cents francs qui lui revenait dans le partage de la succession de son père.

La petite somme que son grand-père lui remettait jadis tous les mois, en la doublant, pour ses menues fantaisies, on la lui avait supprimée depuis l'éclat de ses fiançailles rompues. Aussi, bien que vivant dans le luxe, elle était très pauvre, plus pauvre que le pauvre qui peine sa journée pour gagner son pain. Elle ne pouvait même pas gagner la paix. En cachette, elle avait vendu de menus bijoux; une de ses cousines, émue du romantisme de sa situation, lui avait prêté quelque monnaie, et, ayant pu ainsi soudoyer et gagner à sa cause le jeune aide-jardinier déjà employé pour sa poste privée, elle entretenait une correspondance ignorée avec Bernard. Ces moyens lui répugnaient extrêmement, mais entre cette répugnance et l'abstention, elle n'avait même pas hésité.

Dès qu'elle aurait atteint sa majorité, elle reprendrait la lutte franche, ouverte, car leur décision était prise. Bernard irait vis-à-vis de son père, jusqu'aux sommations respectueuses; Mila déclarerait sa volonté formelle de l'épouser.

Après!—Eh! bien, après ils seraient unis, vivraient ensemble. Comment? Ceci demeurerait la belle folie, le saut audacieux dans l'inconnu, la misère peut-être, s'ils ne fléchissaient les volontés hostiles. Mila serait sans dot, Bernard verrait sa pension réduite par son père au minimum autorisé par la loi, et serait dépourvu dans les mêmes proportions de ses droits d'héritier.

Sans doute, il avait sa carrière, son avenir et, pour réussir plus rapidement et plus pratiquement, il avait déjà résolu de renoncer jusqu'à nouvel ordre aux études de laboratoire, longues et coûteuses, pour exercer sa profession de docteur. Il était très aimé d'excellentes mères qui appréciaient son énergie et belle intelligence.

Dependant tout ceci n'empêchait pas les difficultés et les complications de la réalité présente. Mila n'avait pas eu besoin de réfléchir longtemps pour décider qu'elle aussi il appartenait de créer cet avenir qu'elle partagerait avec celui à qui elle allait être pour

la vie, dans l'adversité comme dans la prospérité.

Ses préoccupations devant le mariage ne ressemblaient pas beaucoup à celles de la plupart des jeunes filles. La question de l'installation et du trousseau, elle ne l'avait même pas effleurée en pensée. Elle avait un plus grave souci: épargner à Bernard, dans son ménage, la moitié de la peine. Actuellement, elle était tourmentée d'une inquiétude plus immédiate: une lettre récente où il se disait un peu souffrant. Pour qu'il eût eu ce malaise, il fallait que ce fût sérieux. Aussitôt Mila s'était affolée à la pensée qu'il pourrait tomber gravement malade et qu'elle serait retenue loin de lui.

Cette circonstance l'avait décidé à tenter une démarche qu'elle préférait depuis quelque temps. Elle irait voir Behms, lui exposerait sa situation, lui demanderait son aide.

Il pourrait, pensait-elle, ayant beaucoup de relations influentes à Paris, lui donner des lettres d'introduction et de recommandation, qui lui serviraient quand elle aurait rejoint Bernard. Pour le présent, elle espérait obtenir du maître qu'il lui cédât, comme il l'avait déjà fait pour quelques-unes de ses meilleures élèves, d'autres élèves débutantes ou médiocres qu'il ne se souciait pas de débrouiller. Ces leçons en sous-main, dont le bénéfice était partagé, étant données chez lui, dans un salon particulier, à des jeunes filles étrangères au monde de Mila, cet arrangement serait tenu assez secret, au moins pendant quelques semaines qui la sépareraient de son émancipation.

Cette démarche, hélas! n'avait abouti qu'à une cruelle déception. Non que Behms eût mal accueilli la charmante sollicituse. Son accueil, au contraire, avait été d'une amabilité trop empressée, dont le caractère équivoque et blessant n'avait pas échappé à Mila, et averti du danger par un secret instinct, elle avait quitté son ancien professeur, confuse et indignée, en murmurant: "Ah! le vilain homme!"

Oh! comme c'était dur et triste cet isolement auquel elle était condamnée maintenant. Autour d'elle, on lui tenait rigueur. Sa grand-mère ne lui pardonnait pas le scandale éclatant de son mariage rompu presque aussitôt que décidé; et les curiosités aigües et malveillantes avaient vite attribué cette rupture aux pires raisons, sans vouloir admettre l'erreur, regrettable mais naïve et franche, d'un jeune cœur qui se reprend. Mila souffrait surtout de ne plus échanger avec son grand-père d'affectionnelles causeries. Ses tantes défendaient à ses cousines de la fréquenter; elle ne sortait plus. Son frère aîné lui avait envoyé les sermons les plus sévères; Marcel ne lui avait pas écrit un seul mot depuis deux mois.

Aux heures noires, le souvenir de Mila retournait vers son enfance, heureuse, choyée, vers son père d'une intelligence si ouverte, d'un cœur si généreux.

—Mais je ne fais rien de mal, pourtant! s'écriait-elle. L'amour entre deux êtres honnêtes et libres, est-ce donc un crime? Oh! on est injuste, méchant avec nous!

La seule personne à qui elle pensait, sans amertume, c'était cet "excellent Michel". Il l'avait profondément touchée par la manière dont il avait accueilli sa lettre de rupture et le retour de la bague porte-bonheur.

Il lui avait aussitôt renvoyé le bijou avec ces mots:

"Je vous en supplie, Mila, gardez cette bague; ne la portez pas, mais gardez-la. Je ne vous demande plus rien, pas même de vous revoir, cela me ferait trop de peine, je n'en ai pas le courage... Vous me dites que vous aimez quelqu'un que vous ne pouvez, ni ne voulez oublier. C'est à moi d'oublier. Ce sera bien difficile! Je vous aime, Mila, vous ne pouvez savoir comment, ni combien; je n'ai jamais su vous l'exprimer de vive voix, je saurais encore moins l'écrire. Dans votre lettre qui m'a fait tant de mal, vous me parlez de votre amitié, de votre bon souvenir; sans doute ce n'est pas ce que je voulais; mais je commence à comprendre une chose à laquelle je croyais difficilement, c'est qu'on a rarement juste ce que l'on désire... Enfin, puissiez-vous l'avoir, vous, et que ce pauvre petit trèfle à quatre feuilles, que j'avais cru trouver pour votre bonheur, serve au moins pour le vôtre! Je vous aime, Mila... Je pars ce soir."

MICHEL,

Michel, en effet, s'était embarqué immédiatement pour Java, et Mila avait serré cette lettre ainsi qu'un baillon avec les papiers et les bibelots auxquels elle tenait particulièrement.

Le lendemain de son entrevue avec Behms, elle trouva dans la cachette habituelle, au fond du jardin, une lettre de Bernard apportée par le jeune jardinier.

Elle l'ouvrit avec joie, puis demeura atterrée. Sur la feuille de papier, deux lignes au crayon d'une écriture presque indéchiffrable: "Suis malade, peux pas écrire... Ne t'inquiète pas trop, mon aimé."

C'était tout, et le dernier mot était à peine lisible, comme si la main n'avait pas eu la force de le tracer.

Malade?... Et de cette maladie, de sa gravité, elle ne savait rien, ne pouvait rien savoir!

Pendant vingt-quatre heures, jour et nuit mortels, Mila connut l'horreur de l'impuissance et de l'inaction devant un péril qui menaçait un être cher. Et, comme si ce n'était pas assez de cette torture, une autre épreuve l'attendait encore.

Sa visite à Behms ayant été vite connue, la nouvelle en était parvenue à ses grands-parents. Cette démarche marquait la limite extrême où devait s'arrêter enfin leur patience et éclater toute leur rancune.

—C'est bien, on la mène, on l'enfermera au couvent! déclara Mme de Gallorie.

M. de Gallorie essaya de protester. Bien qu'il s'en défendit, il aimait encore cette enfant révoltée.

—Mais elle vous fera mourir de honte! reprit la vieille dame, au comble de l'exaspération.

Le bonhomme finit par céder. Soit! Mila irait au couvent, où elle demeurerait jusqu'à sa majorité; mais il ne put s'empêcher d'ajouter:

—Et après?

—Après? s'écria Mme de Gallorie, eh! bien, elle sera libre d'épouser son Bernard, si le cœur lui en dit; alors, ce sera la rupture définitive avec sa famille, à laquelle cette misérable enfant n'aura épargné aucun scandale: correspondances secrètes, fiançailles rompues, démarches inconcevables... car il paraît qu'elle est allée demander à Behms de lui procurer des leçons! C'est inouï! Nous infliger cet affront! Comme si elle manquait de quoi que ce soit au monde! Je crois, en vérité, qu'elle a perdu l'esprit; ce serait sa seule excuse!

Mila, le jour suivant, fut informée des décisions supérieures. Certes, elle ne s'y attendait pas, et jamais l'idée d'une telle éventualité ne lui était venue à l'esprit. Pourtant, elle n'eut ni une larme ni une parole de protestation.

—C'est bien, dit-elle simplement, les lèvres blanches et serrées.

Et elle sortit.

Mme de Gallorie, qui la suivait du regard, crut entendre murmurer: "Pauvre petite!" Elle se tourna vers son mari et, d'un ton méprisant:

—Vous, si on vous écoutait, on se laisserait marcher dessus! Vous êtes faible, vous ne savez pas ce que c'est de s'aimer vraiment les gens et de vouloir leur bien.

Elle toussa pour s'éclaircir la voix qu'elle avait un peu voquée depuis un moment, et il y eut un profond silence, où tous deux pensèrent à la tristesse de la maison désertée par l'enfant rebelle, qui l'avait animée et égayée de sa jeunesse.

Mais l'heure n'était pas encore aux regrets. Tant que ce malheureux mariage ne s'était pas consommé, il restait quelque espoir, et il ne fallait rien négliger pour ramener la brebis égarée. Mme de Gallorie, presque remise de son petit enrouement, soupira pour donner des lettres et des ordres. On vint à son appel. Sa petite fille devait quitter la maison le lendemain matin; il y avait des arrangements à prendre.

Cependant Mila, enfermée dans sa chambre, guettait du côté de la ruelle le passage de son jeune messager habituel.

Il allait au bureau de poste tous les soirs à cinq heures. Elle l'aperçut et, le cœur halétant, elle se sauva pour la dernière fois au jardin noir et froid, son cœur et beau jardin qu'elle aimait. Le jeune garçon l'attendait. Il parut surpris de la voir en costume de sortie car généralement elle s'enveloppait de sa grande mante à capuchon. Elle avait aussi un petit sac à la main.

—C'est-y que vous partez en voyage? dit-il.

Mais elle lui arrachait le papier

qu'il tenait.

—Une dépêche, expliquait-il; il a fallu signer; moi je ne savais pas quoi mettre; enfin, j'ai signé mon nom.

Où, une dépêche, elle le voyait bien. Aux faibles lueurs du jour mourant, qui permettaient à peine de distinguer les formes, elle ne put lire. Ses yeux se fixaient sur ce misérable chiffon de papier comme pour le dévorer, l'absorber; mais elle ne voyait rien!

Tout à coup une lumière jaune effleura la crête du mur; l'allumeur de réverbères passait dans la ruelle. Elle attendit qu'il fût éloigné, sortit du jardin et, dans ce t étroit chemin où le vent d'hiver sifflait entre les vieilles pierres et faisait cliquer le bec de gaz comme un mauvais œil, elle lut ce seul mot: "Sauvé!"

E le demeurait là, stupide, anéanti; car, malgré toute son angoisse, elle n'avait pas arrêté sa pensée à cette chose terrible: la mort.

Sauvé! Il avait donc été réellement au plus mal?

Et voici qu'elle allait soudain aux pires extrémités et imaginait que, peut-être, à cette heure même, une rechute le menaçait de nouveau du danger suprême.

Ah! si, tout à l'heure, elle avait hésité une minute dans l'accomplissement de l'acte qu'elle présumait, maintenant l'irrésolution n'était plus possible.

Quelques instructions à son humble confident, puis elle ouvrait sa bourse, en tirait l'argent:

—Tiens, prends vite, je suis pressée; et merci, merci! tu es un bon garçon. Je ne t'oublierai pas.

Mais l'autre se défendait. Elle insistait. Alors, il protesta de son désintéressement.

Où, au commencement, il n'était pas fâché de gagner quelques pièces, c'est vrai; mais, après, il n'avait plus eu souci du gain,—oh! bien sûr!—il n'avait plus pensé qu'au plaisir de la demoiselle, si gentille, si douce et qui paraissait si contente.

Mila le regardait touchée, distraite un instant d'elle-même. Elle savait qu'il était orphelin, de santé faible, très pauvre, pas très intelligent. Il avait été discret, dévoué, ponctuel; elle se séparait de lui comme d'un véritable ami et, lui serrait la main:

—Eh! bien, soit! merci, simplement.

Et lui, timide:

—Alors, vous partez comme ça, toute seule?... Laissez-moi porter votre sac.

—Allons vite! dit Mila.

Une heure plus tard, elle roulait vers Anvers où elle allait voir le redoutable Charles Flamel.

II

LE PÈRE

Une ville découpée dans l'ardoise ciselée sur le glacis de nacre et d'argent du ciel pondré de lune et d'étoiles. Mystérieuse et fantastique retraite de fantômes altiers et de gargouilles moyen-âgeuses: tours et toits d'une architecture de décor, telle lui apparut la ville d'Anvers, la vieille cité tout à la fois espagnole et flamande, au front de laquelle la lune, se levant d'un nuage sombre, semblait rallumer le flambeau depuis longtemps éteint des guerres de jadis.

Mila eut d'abord un petit frisson nerveux; à cette vision d'ombre et de mystère; mais peu à peu, elle subit la séduction de cette sérénité des âges, plus belle et plus imposante encore à travers le voile de la nuit.

Quand elle se trouva devant la maison de son oncle Charles Flamel, elle regarda avec un calme confiant la porte ferrée de clous énormes, formant des dessins réguliers et dont l'encadrement de pierres aux coquilles sculptées s'élevait en une arcade soutenant un petit balcon en corbel éminent.

Cette porte magnifique et vétuste allait s'ouvrir devant Mila. Elle la séparait encore de l'inconnu qu'elle venait tenter; mais le seuil franchi, d'autres barrières encore plus redoutables s'élevaient. Et pourtant la courageuse enfant ne recula pas.

A l'appel de la sonnette au cordon en fer forgé, le lourd vantail de chêne tourna sur ses gonds avec une lenteur majestueuse, et Mila se trouva sous la voûte.

Elle avait préparé une petite lettre où, sans dire le motif de sa visite, elle suppliait son oncle de la recevoir. Elle remit cette lettre au domestique qui lui avait ouvert et on l'introduisit dans une galerie fermée de doubles portes de cuir. La jeune fille s'assit, son petit sac sur les genoux. Deux

lamps éclairaient mal la vaste pièce, entièrement revêtue de panneaux d'ébène où étaient représentées les principales scènes de la vie d'Artewelde.

Au dessus de cette boiserie sans prix, des tableaux demeuraient noyés d'ombre, avec seulement l'éclair d'un regard, d'une épée, la lueur d'une collerette blanche ou d'une gorge nue. Sur des consoles dorées, aux angles de la pièce, des porcelaines chinoises mottaient l'éclatante fantaisie de leurs colorations.

Le profond silence, la splendeur immobile des choses avaient frappé Mila d'une sorte de stupeur où elle perdait le sentiment de sa vie immédiate et de son âpre souci.

Mais bientôt une porte s'ouvrit sans bruit au fond de la galerie, et sur un carré de lumière, une haute silhouette se découpa.

La jeune fille s'était levée. Charles Flamel vint vers elle sans parler, la prit par la main et l'attira près des lampes:

—Je ne vous vois pas bien, dit-il, ma vue devient mauvaise, venez par ici.

Elle le suivit dans la salle à manger, aux revêtements de faïence éclairés par des globes électriques, à demi voilés de soie verte. Le temps de franchir le court espace, elle avait repris tout son courage, et, quand ils furent là face à face, elle dit:

—Mon oncle, je ne suis pas venue pour vous voir, puisque vous ne voulez voir personne; je suis venue pour vous parler, parce que cela est absolument nécessaire.

Charles Flamel se leva la tête et s'assit, désignant un siège à sa nièce. Celle-ci posa résolument son petit sac par terre.

—Il n'y a rien d'absolument nécessaire, prononça-t-il, en mettant sa main sur ses yeux, en abaissant, pour mieux considérer Mila.

—Vous ressemblez beaucoup à votre père, ajouta-t-il.

Alors elle s'hardit. Elle savait qu'enfants, une profonde affection avait uni les deux frères, et cette simple constatation d'une ressemblance l'encouragea comme un cordial bienvenu.

—Oh! mon oncle, s'écria-t-elle, cela me fait plaisir, ce que vous dites là: papa m'aimait tant!

Elle attendit un mot; mais Charles Flamel resta muet. Elle reprit:

(à suivre)

Un Prêtre Prévenant

Enseigne aux mères la manière de consacrer leurs enfants en santé et heureux.

Le Rév. J. L. Francœur, Casselman Ont., est un prêtre au cœur tendre qui a beaucoup fait pour soulager les souffrances chez les enfants dans les familles de ses paroissiens. Ecrivant récemment, il a dit: "Je dois dire que les Tablettes Baby's Own du Dr Williams méritent les louanges enthousiastes qu'elles ont reçues comme remède contre les maladies des enfants. Au cours de huit derniers mois je les ai introduites dans nombre de familles et toujours avec de parfaits résultats, m'ont dit les mères. Leur action est toujours efficace, sans aucune réaction malfaisante, et elles sont spécialement précieuses pour calmer les douleurs de tête, la fièvre de la dentition, la nervosité, l'insomnie, les spasmes les crampes stomacales, et intestinales, la colique et autres maux. Leur action régulatrice produit un soulagement presque instantané et guérit rapidement. De sont là des faits consolants venus à ma connaissance après qu'on en eût fait un essai judicieux. Je suis heureux de vous donner mon sincère témoignage et je recommanderai les Tablettes à toutes les mères et nourrices d'enfants malades comme je l'ai fait jusqu'ici."

Ces Tablettes sont vendues par tous les marchands de remèdes, ou les mères peuvent les obtenir par la poste, à 25 cents la boîte en écrivant à la Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont.

Il est recommandé par les médecins

Le véritable remède contre les rhumes, maux de gorge et toux, c'est le BAUME RHUMAL.

En vente dans toutes les pharmacies.

## THE Ogilvie Flour Mills Co. Ltd

Par brevet spécial, meuniers de Son Altesse Royale le Prince de Galles  
BUREAU PRINCIPAL—Montréal,  
AGENCES:

Winnipeg, Québec, St. Jean, N. B., Toronto, Ottawa, Vancouver.

### Capacité des Moulins 8000 barils par jour

La compagnie de minoterie la plus considérable de l'Empire Britannique. Met sur le marché les célèbres marques de farines engristées, faites avec du blé de Manitoba.

Ogilvie's Royal Household,  
Ogilvie's Hungarian,  
Ogilvie's Glenora Patent,  
Ogilvie's Warrior Patent,  
Ogilvie's Manitoba S. B.

Toujours en mains, des moulins de toutes sortes, farine de blé d'Inde (séchée au four), Avoine roulée et gruau de toutes sortes, Middlings, Gru, Son, Pearl et pot Barley.

Les produits de ces moulins, dont la renommée n'est plus à faire sont en vente, dans le District d'Arthabaska, chez les marchands suivants:

C. O. Roberge	Victoriaville	Elzéar Lachance	Stanford
Paul Tourigny	"	A. Thibodeau	"
Mme D.O. Bourbeau	"	L. E. Thibodeau	Plessisville
P. A. Robitaille	"	I. D. Lacroix & Cie	"
Maheu & Dorais	Arthabaska	J. A. Savoie	"
Félix Baril	Warwick	T. Dubois	St Ferdinand
Nap. Roux	Kingsey Siding	A. Boissonnault	GEO. Couture
Hector Poisson	St Norbert	GEO. Couture	Ste Julie Station
Marceau & Frère	Lyster Station	L. Paradis & Fils	Laurierville
F. Bisson	Lyster	E.S. Roberge	"
J. B. Houle	"	Lacasse & Faucher	N.-D. de Lourdes
G. P. Noadeu	Stanford	Venceslas Dionne	St Paul de Chester

### J. F. PARÉ

NOTAIRE  
ST-CYRILLE DE WENDOVER

### J. E. Blondin, M. D. L.

Médecin-Chirurgien  
Rue de l'Eglise, - - Arthabaska  
9 août 94—1 an

### PHARMACIE de VICTORIAVILLE

Dr F. M. PELTIER  
Médecin-Chirurgien  
PHARMACIEN

Drogues et Remèdes de toutes sortes

Pilules Rouges	Produits Chimiques
" Roses	Esprit de Vinigris
" Moro	Huile de Gtin, de Brandy
" Longue Vie	"

OBJECTS DE TOILETTE, PARFUMS, SAVONS

Consultations et visites à toutes heures

### Albion Hotel

TENU PAR  
Pierre Maheu  
PROPRIÉTAIRE  
Arthabaska, P. Q.

M. Pierre Maheu a le plaisir d'annoncer à ses anciens pratiques, ainsi qu'au public en général, qu'il a de nouveau ouvert son hôtel en face du palais de justice.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nouveau propriétaire, M. Pierre Maheu, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs. Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, liquors de choix, cigares, etc.

Pensionnaire à la semaine ou au mois.  
M. Maheu espère mériter l'encouragement du public et il promet satisfaction.  
Une visite sollicitée.

PIERRE MAHEU  
Arthabaska, 1er mai 1900.—1 an.

### Hotel Grande Union

VICTORIAVILLE.

### Hotel Grande Union

VICTORIAVILLE.

### St LAWRENCE HALL

Nos. 136 & 139, Rue St Jacques,  
MONTREAL.  
HENRY HOGAN,  
Propriétaire

L'Hôtel le mieux connu de la Province du Canada.

### L. A. DUFRESNE

INGÉNIEUR CIVIL  
Arpenteur Provincial et  
Fédéral,  
Membre de l'Association des Ingénieurs Oiv du Canada

SOLICITEUR DE BREVETS  
Bureau: 654 rue King  
SHERBROOKE, P. Q.  
Téléphone Bell 349.  
Téléphone Skinner No 60.

### LUDEGER PERRAULT

Propriétaire.

# L'Union des Cantons de l'Est

ARTHABASKA, 21 OCTOBRE 1904

## Division Electorale de Drummond et Arthabaska

Les assemblées suivantes seront tenues par M. Louis Lavergne, candidat du gouvernement Laurier, et ses adversaires sont priés de le rencontrer.

- Dimanche 23 octobre : TINGWICK, après la messe. WARWICK, après vêpres.
- Lundi 24 octobre : ST ROSAIRE, 11 heures A. M. ST VALÈRE, 3 heures P. M.
- Mardi 25 octobre : STE CLOTILDE, 11 heures A. M. BON CONSEIL, 4 heures P. M.
- Mercredi 26 octobre : ST CYRILLE, 11 heures A. M.
- Jeudi 27 octobre : DRUMMONDVILLE, nomination.
- Dimanche 30 octobre : ST PAUL, après la messe. ST KEMI, après vêpres.
- Lundi 31 octobre : TROUT BROOK, 11 heures A. M. CASTLEBAR, 3 heures P. M.
- Mardi 1er novembre : STANFOLD, après la messe. ST LOUIS DE BLANDFORD, après vêpres.

## LA LUTTE POLITIQUE DANS NOTRE COMTE

M. L. Lavergne, le candidat du gouvernement Laurier, a continué toute la semaine la visite du comté de Drummond et Arthabaska. Il a parlé à Maddington Falls, Daveluyville, St Germain, St Eugène, L'Avenir, Kingsy, South Durham, St Majorique, West Wickham et Ulverton.

Partout il a été bien accueilli. M. Lavergne aura une grande majorité dans toutes les paroisses du comté de Drummond et Arthabaska.

La politique de Sir Wilfrid Laurier est populaire dans notre comté et les électeurs ont la conviction que M. Lavergne, depuis qu'ils lui ont confié le mandat de les représenter aux Communes en 1897, a rempli son devoir et a travaillé dans les meilleurs intérêts du comté.

Hier, la convention conservatrice qui s'est réunie à Drummondville, a choisi comme candidat conservateur, M. Stanislas Montplaisir, de Drummondville. M. Montplaisir fera donc la lutte dans les intérêts du parti conservateur.

Nous espérons que tous les amis de la cause libérale se rallieront au candidat de Sir Wilfrid Laurier et lui donneront un appui loyal.

Les divisions intestines doivent disparaître en présence de l'ennemi. Tous ceux qui ont à cœur le succès du parti libéral doivent s'unir et se donner la main.

Nous ne doutons pas qu'un grand nombre de conservateurs ne votent aussi pour le candidat de Sir Wilfrid.

Depuis l'avènement du parti libéral au pouvoir, le Canada a grandi, a prospéré. Il a conquis une place qu'il n'avait pas avant 1896. Le cabinet de Sir Wilfrid a donné à notre pays une prospérité d'avant sans précédent dans notre histoire.

C'est pourquoi ceux de nos amis conservateurs qui mettent au-dessus de l'esprit de parti les intérêts du pays et du comté, voteront en faveur du candidat libéral, M. L. Lavergne.

## Campagne Politique

M. Louis Lavergne, le candidat ministériel, pour les comtés de Drummond et Arthabaska, est revenu hier soir, d'une tournée politique dans le comté de Drummond.

M. Lavergne était accompagné de MM. Jos. Laferty, M. P. P., J. A. Roy, préfet du comté de Drummond, et Walter Mitchell, avocat de Drummondville.

Dans toutes les paroisses visitées par le candidat et ses amis, les assemblées ont été nombreuses et enthousiastes et tout fait prévoir pour le 3 novembre prochain, une victoire éclatante pour M. Louis Lavergne, le candidat de Sir Wilfrid.

Des assemblées ont eu lieu dans les paroisses suivantes : St Germain de Grantham, Wickland, Wickam Ouest, South Durham, Ulverton, L'Avenir, St Majoric, Kingsy et Kingsy Falls.

## SIR WILFIRD

Sir Wilfrid Laurier terminera sa tournée politique dans Ontario samedi prochain. Il ira prendre un jour de repos à Ottawa, et lundi, le 24 du courant, il viendra à Montréal où, dans la soirée, une grande démonstration lui sera faite par les libéraux de la ville. Il prononcera à 8 heures, une courtoisance à une assemblée qui sera tenue au Monument National. Ensuite il sera escorté par les clubs libéraux jusqu'au Parc Sohmer où sera lieu un ralliement de tous ses amis.

## Le Salaire des Journaliers

Nous trouvons dans la "Gazette du Travail", de septembre 1904, l'échelle de prix suivant :

"Les salaires des journaliers de ferme ont continué à être très élevés durant le mois d'août, de \$30 à \$40 par mois, ou \$2 par jour étant le tarif commun dans l'Ouest, tandis que, dans quelques localités d'Ontario, l'on a offert jusqu'à \$55 par mois, avec le logement et la nourriture; mais le tarif général dans tout l'Est a été à partir de \$25 par mois."

"L'augmentation la plus importante du mois a été signalée de Winnipeg, Man., où les salaires des journaliers ont été augmentés de 17 1/2 cents à 20 cents par heure, alors que l'offre de main-d'œuvre de cette classe qui se trouvait sur le marché a été absorbée. Les journaliers "de chemins de fer," dans tout l'Ouest ont été également augmentés de \$1.50 à \$1.75 par jour; ceux qui recevaient précédemment \$1.75 ont été augmentés à \$2.00."

Voilà les salaires que les journaliers reçoivent sous l'administration Laurier. Que les journaux conservateurs nous mentionnent donc les gages de ces mêmes ouvriers sous le régime conservateur.

Que nos adversaires rappellent donc l'époque néfaste, où les journaliers ne recevaient que 40 cents à 50 cents, par jour, sans la nourriture, bien entendu. Que ces prétendus défenseurs de la classe ouvrière demandent donc aux journaliers s'ils seraient disposés à renoncer à l'existence heureuse qu'ils mènent aujourd'hui, pour accepter les petits plats de lentille des conservateurs.

## LE TARIF

Pour juger de la position des deux parties sur la question du tarif, il n'est pas nécessaire, absolument, de discuter les théories respectives du libre-échange et de la protection.

Il n'y a pas de libre échangiste aujourd'hui, au Canada; quoique Sir John A. Macdonald l'ait été autrefois. La protection étant reconnue des deux côtés comme nécessaire, il s'agit de savoir ce que se proposent de faire du tarif les deux partis.

Le parti libéral, à qui nous devons le tarif actuel, ayant trouvé que ce tarif a fait la prospérité du pays en général, a multiplié les manufactures, augmenté les salaires des ouvriers et nous a préservés de la crise qui sévit aux Etats-Unis, ne désire pas le changer, à moins qu'il ne lui soit prouvé qu'il est défectueux sur certains points.

Il a promis de faire faire par des hommes compétents une enquête sur les points du tarif qu'on lui signalerait comme défectueux et d'y apporter le remède qui sera suggéré par les experts.

Le parti conservateur trouve que le tarif actuel est trop bas, et veut le relever sur toute la ligne, ce relèvement pouvant aider à quelques manufactures à grossir leur fortune, sans que les salaires des ouvriers en soient augmentés, sans se préoccuper si ce relèvement du tarif en général ne ruinerait pas quelque industrie, sans se demander si l'augmentation des droits n'augmenterait pas aussi les prix de ce que l'ouvrier consomme.

Nous avons un tarif sous lequel le pays est prospère. Le parti libéral, avant de le changer, veut s'assurer si les changements sont nécessaires et si ces changements ne feraient pas plus de tort que de bien.

Le parti conservateur veut absolument et sans enquête, le changer tout d'un coup, au risque de tout bouleverser dans notre industrie.

Le parti libéral veut aussi tenir compte de l'intérêt des consommateurs.

Le parti conservateur se moque des consommateurs et ne s'inquiète que des manufactures.

Lequel des deux se recommande à l'approbation de l'électeur intelligent ?

## La repudiation du Transcontinental

M. R. L. Borden a annoncé que si son parti arrivait au pouvoir, il repudierait le contrat du gouvernement, pour la construction du Transcontinental.

A-t-on jamais pensé à l'effet que produirait cette repudiation, dans le Canada et dans le monde entier.

Voici un contrat signé; des arpenteurs sont partis; des commandes sont faites pour le matériel, pour la nourriture des ouvriers, les colons ont préparé des provisions pour nourrir les travailleurs.

Tout à coup M. Borden arriverait au pouvoir.

Voici tout arrêté, la construction n'est pas continuée, les ouvriers sont renvoyés, les obligations sont reniées, et le crédit du Canada est à terre.

L'arrivée aux affaires de M. Borden serait plus qu'une ruine nationale, ce serait un absolu désastre.

Pour un peuple, la repudiation de ses obligations nationales comme celle de sa dette, est une honte.

Voter pour Borden serait souiller le nom glorieux du Canada!

## MEGANTIC

Plessisville, 19.—Dimanche dernier, deux assemblées contradictoires ont eu lieu, la première à Plessisville et la seconde à Ste Julie. M. Savoie, le populaire candidat libéral, était accompagné de MM. N. K. Laflamme, J. E. Perrault et Geo. Belleau. M. Fréchette avait avec lui M. Alban Germain.

A Ste Julie, M. Turcot, ancien député, a aussi prononcé un discours, demandant aux libéraux de se rallier à la candidature de M. Savoie.

Lundi, les mêmes orateurs, excepté M. Laflamme, ont tenu des assemblées à Lyster et à Lourdes.

Ces assemblées ont été fortement en faveur de M. Savoie. Sa candidature devient, tous les jours, plus populaire. M. Fréchette et ses amis sont découragés. Ils s'étaient lancés dans la lutte, pleins d'ardeur, comptant sur la division des rangs des libéraux, mais maintenant qu'ils les voient unis, ils en sont atterrés. M. Fréchette pourrait bien perdre son dépôt.

## Laurier dans Ontario

### Un incident touchant à Toronto

Le *News*, journal indépendant de Toronto, raconte cet incident touchant qui montre bien qu'en dépit de tout, malgré les fanatismes et les fautes de conduite, le cœur de nos compatriotes d'Ontario vibre bien à l'unisson de la population de Québec.

"Lorsque Sir Wilfrid, en parlant du Grand Tronc-Pacifique, a exprimé l'espoir qu'il vivrait assez vieux pour voir ce chemin de fer en exploitation, une démonstration spontanée, touchante, grandiose eut lieu. Pendant un long intervalle de temps, son discours fut interrompu. Les acclamations succédèrent aux acclamations, les mouchoirs s'agitèrent, l'orateur attendait debout, les étudiants qui encombraient la galerie se levèrent enthousiasmés d'un commun accord. Il était évident que ce n'était pas le projet du Grand Tronc Pacifique qui renouait ainsi l'auditoire, mais un sentiment intense de sympathie pour l'espoir que l'orateur exprimait de vivre longtemps. Les applaudissements se turent enfin et Sir Wilfrid Laurier, profondément touché, but une gorgée d'eau avant de poursuivre son discours. Mais une voix partie d'en haut cria: "Vive Laurier!" ce qui provoqua une manifestation nouvelle de sympathie. Le caractère impressionnable du premier ministre fut ébranlé par ces témoignages d'estime, car lorsque enfin il reprit le fil de son discours, sa langue était sensiblement embarrassée, il avait moins d'empire sur lui-même; son émotion était visible. Il termina sa phrase en semblant contempler dans l'avenir le chemin parachevé transportant les denrées du Japon naissant et de la Chine décrépite vers les ports de l'Europe."

Mlle Marie-Louise Lavergne, passe quelques jours à Québec, en visite chez des amis.

Mlle Aline Bélanger, de Québec, est en promenade chez sa sœur, Mme L. P. de Courval.

M. Octave Gaudet, de Ham-Nord, était en visite mardi chez son gendre M. Ph. Pepin.

M. J. B. Poisson, de Gentilly, a passé la journée de jeudi, en notre ville, par affaires à la Cour.

M. Zéphirin Nault, s'est rendu à Stanfold, samedi dernier, pour assister aux funérailles de Madame L. Trotter, sa cousine.

Mlle Hurbise de Westmount, ainsi que sa petite nièce, Suzette, sont en promenade à l'Hôtel-Dieu.

MM. Félix Baril, Honoré Pepin et Bernard Charest, de Warwick, étaient de passage en notre ville, mercredi et jeudi, par affaires devant la Cour Supérieure.

M. et Mme Godin, de Ste Eulalie, étaient en visite mardi, chez M. H. Pepin.

Mme J. A. Poisson est revenue de Québec mardi.

M. J. E. Perrault, avocat, est allé à Plessisville dimanche dernier, pour assister à une grande assemblée politique qui eut lieu après la messe.

M. Perrault a fait un discours en faveur du candidat ministériel, M. F. T. Savoie.

Mme Elzéar Ouellet, est retournée à Québec, après une longue promenade passée chez son fils, M. J. B. Ouellet.

M. le Dr Garneau, de Stanfold, était en ville, hier.

M. Gustave Perrault, avocat, est allé à Montréal, lundi, pour affaires devant la Cour Supérieure.

Mme et Mlle Champoux, d'Israëli, sont en visite chez Mme C. Leblanc.

M. Arthur Méthot, de Trois-Rivières, a passé quelques jours en promenade chez son frère, M. J. E. Méthot.

Mlle Eugénie Goyette, est revenue demeurer parmi nous, après une absence de quelques mois à Beauharnois.

M. P. L. Tonsignant, shérif, est allé à Theford Mines, cette semaine.

M. et Mme Edgar Laliberté, de Warwick, étaient de passage en notre ville hier.

MM. T. Maheu, Henri Pepin, Dr Blondin, Eugène Gendreau, sont revenus hier matin, d'un voyage à Sherbrooke.

M. et Mme C. R. Garneau, sont allés à Ste Sophie, dimanche dernier.

M. L. Lavergne, candidat libéral, partira, le jour de la Toussaint, après la messe à Stanfold. Le même jour après vêpres, à St Louis de Blandford.

M. A. Mailhot, avocat, est allé à Drummondville, hier.

Le terme de la Cour Supérieure se continuera le 26 octobre et les jours suivants.

La mise en nomination des candidats pour notre comté aura lieu jeudi, le 27 octobre, à Drummondville.

ON DEMANDE.—Un apprenti cordonnier. S'adresser à Edouard Lepinay, Arthabaska, P. Q. Aussi un apprenti sellier, trouvera de l'emploi en s'adressant à M. N. René, même adresse.

Nous tenons à rappeler au public que nous avons toujours un grand assortiment de belles marchandises pour la saison d'automne consistant en étoffes à Costumes, Nouveautés, Jupes de Robes, Fourrures, Etc. Nous avons aussi un magnifique choix de Chapaux et de Garnitures les plus nouvelles et nous invitons tout le monde à venir voir les chapaux garnis que nous exposerons lundi et mardi, les 24 et 25 courant. Tous seront surpris de la modicité des prix pour les marchandises que nous leur offrons.

GEO. SPENARD, Arthabaska.

La réputation de BAUME RHUMAL comme guérissant du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, repose sur des milliers de guérisons.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST a un magnifique stock de papeteries de toutes sortes, papiers à lettres de fantaisie, etc. Aussi un bel assortiment de cartes financières importées directement de Paris, venant d'être reçues.

## NOTES LOCALES

L'Honorable juge Lavergne est retourné à Montréal, samedi, après avoir présidé le terme de la Cour Supérieure pendant toute la semaine dernière.

La Cour Supérieure a siégé cette semaine, sous la présidence de l'honorable juge Madore, de St-Hyacinthe.

M. J. E. Bédard, avocat de Québec, était en ville mardi, pour affaires professionnelles.

Mlle Marie-Louise Lavergne, passe quelques jours à Québec, en visite chez des amis.

Mlle Aline Bélanger, de Québec, est en promenade chez sa sœur, Mme L. P. de Courval.

M. Octave Gaudet, de Ham-Nord, était en visite mardi chez son gendre M. Ph. Pepin.

M. J. B. Poisson, de Gentilly, a passé la journée de jeudi, en notre ville, par affaires à la Cour.

M. Zéphirin Nault, s'est rendu à Stanfold, samedi dernier, pour assister aux funérailles de Madame L. Trotter, sa cousine.

Mlle Hurbise de Westmount, ainsi que sa petite nièce, Suzette, sont en promenade à l'Hôtel-Dieu.

MM. Félix Baril, Honoré Pepin et Bernard Charest, de Warwick, étaient de passage en notre ville, mercredi et jeudi, par affaires devant la Cour Supérieure.

M. et Mme Godin, de Ste Eulalie, étaient en visite mardi, chez M. H. Pepin.

Mme J. A. Poisson est revenue de Québec mardi.

M. J. E. Perrault, avocat, est allé à Plessisville dimanche dernier, pour assister à une grande assemblée politique qui eut lieu après la messe.

M. Perrault a fait un discours en faveur du candidat ministériel, M. F. T. Savoie.

Mme Elzéar Ouellet, est retournée à Québec, après une longue promenade passée chez son fils, M. J. B. Ouellet.

M. le Dr Garneau, de Stanfold, était en ville, hier.

M. Gustave Perrault, avocat, est allé à Montréal, lundi, pour affaires devant la Cour Supérieure.

Mme et Mlle Champoux, d'Israëli, sont en visite chez Mme C. Leblanc.

M. Arthur Méthot, de Trois-Rivières, a passé quelques jours en promenade chez son frère, M. J. E. Méthot.

Mlle Eugénie Goyette, est revenue demeurer parmi nous, après une absence de quelques mois à Beauharnois.

M. P. L. Tonsignant, shérif, est allé à Theford Mines, cette semaine.

M. et Mme Edgar Laliberté, de Warwick, étaient de passage en notre ville hier.

MM. T. Maheu, Henri Pepin, Dr Blondin, Eugène Gendreau, sont revenus hier matin, d'un voyage à Sherbrooke.

M. et Mme C. R. Garneau, sont allés à Ste Sophie, dimanche dernier.

M. L. Lavergne, candidat libéral, partira, le jour de la Toussaint, après la messe à Stanfold. Le même jour après vêpres, à St Louis de Blandford.

M. A. Mailhot, avocat, est allé à Drummondville, hier.

Le terme de la Cour Supérieure se continuera le 26 octobre et les jours suivants.

La mise en nomination des candidats pour notre comté aura lieu jeudi, le 27 octobre, à Drummondville.

ON DEMANDE.—Un apprenti cordonnier. S'adresser à Edouard Lepinay, Arthabaska, P. Q. Aussi un apprenti sellier, trouvera de l'emploi en s'adressant à M. N. René, même adresse.

Nous tenons à rappeler au public que nous avons toujours un grand assortiment de belles marchandises pour la saison d'automne consistant en étoffes à Costumes, Nouveautés, Jupes de Robes, Fourrures, Etc. Nous avons aussi un magnifique choix de Chapaux et de Garnitures les plus nouvelles et nous invitons tout le monde à venir voir les chapaux garnis que nous exposerons lundi et mardi, les 24 et 25 courant. Tous seront surpris de la modicité des prix pour les marchandises que nous leur offrons.

GEO. SPENARD, Arthabaska.

La réputation de BAUME RHUMAL comme guérissant du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, repose sur des milliers de guérisons.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST a un magnifique stock de papeteries de toutes sortes, papiers à lettres de fantaisie, etc. Aussi un bel assortiment de cartes financières importées directement de Paris, venant d'être reçues.

## Sir Wilfrid Laurier

Pour une famille Acadienne, qui, à l'automne de 1755, soit restée en Acadie, ayant échappé à la déportation en se réfugiant dans les bois, ou pour une qui soit revenue de l'exil, après dix à quinze ans de captivité en la Nouvelle-Angleterre, dix familles se réfugient en la province de Québec, ou s'y rendirent en quittant les provinces anglaises qui forment aujourd'hui les Etats Unis.

Il y a actuellement environ, 140,000 Acadiens dans les provinces Maritimes.

Or, je ne crois pas exagérer en disant que plus d'un tiers de la population française de la province de Québec, est d'origine Acadienne.

C'est par l'étude approfondie des registres de l'Etat Civil que j'ai pu constater ce fait.

Elles sont nombreuses les familles canadiennes qui ont du sang acadien dans les veines.

Par exemple, qui aurait pensé que le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, fut de descendance acadienne par sa mère ?

C'est pourtant l'exacte vérité et voici mes preuves :

En la paroisse de St-Lin, comté de L'Assomption, le 22 Novembre, 1841, le "Sieur Carolus Laurier, clerc arpenteur, et Dme Marie Marcelle Martineau de cette paroisse", font baptiser un fils, né de la surveillance et qui reçut les prénoms de "Henry-Charles Wilfrid."

A L'Assomption, le 8 Août 1834, Carolus Laurier, clerc-arpenteur, fils de Charles Laurier, arpenteur, et de Marie-Thérèse Cusson, épouse MARIE-MARCELLE MARTINEAU; Celle-ci est née le dix février 1815, et fut baptisée le 12 du même mois, à L'Assomption. Elle est fille de "Henri Martineau, cultivateur de cette paroisse, et de SCHOLASTIQUE MARET, son épouse légitime."

A L'Assomption, le 13 février 1804, mariage entre "Henri Martineau, cultivateur de la paroisse de St-Roch, fils majeur de Etienne Martineau et de Josephine Demers d'une part, et SCHOLASTIQUE MARET, domiciliée de cette paroisse fille majeure de feu Louis Maret dit Demaret, vivant, cultivateur, et de CATHERINE FORET d'autre part."

Extrait des registres de L'Assomption : "Le quinzième jour de Janvier mil sept cent soixante et dix neuf a été baptisé par nous prêtre soussigné SCHOLASTIQUE, née d'hier du légitime mariage de Louis Demaret et de CATHERINE FORET, son épouse; le parrain a été Pierre Mirault et son épouse qui n'ont ni signer de ce requis suivant l'ordonnance."

"PRO, Ptre."

Extrait des mêmes registres : "L'an mil sept cent soixante et deux le huitième jour de Janvier mil sept cent soixante et deux, aux prénoms des grandes messes paroissiales les Banes de Mariage entre Louis Marest veuf de Marie-Amable d'Elpée de la paroisse de St-Pierre du Portage d'une part, et entre CATHERINE FORET, fille du défunt Joseph Forest et de défunte Marie-Anne Vidale (sic pour Giroard) SES PERE ET MERE DE LA PAROISSE DE MENODI DE L'ACADIE d'autre part, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition quelconque à leur futur mariage, je soussigné curé Missionnaire de la dite paroisse de St-Pierre du Portage ai reçu leur Mutuel Consentement et leur ai donné La Bénédiction Nuptiale avec les Cérémonies accoutumées; présence de François Marest, père, de Pierre Varin, de Louis Charet, et de Pierre Forest, frère de la fille, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer de ce requis suivant l'ordre."

Ce mariage a été fait par Monsieur J. Degeay, prêtre et curé de St-Pierre du Portage, aujourd'hui l'Assomption.

Extrait des mêmes registres : "Le deux Octobre de l'an mil huit cent onze, par nous soussigné prêtre, curé, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de CATHERINE FORET, décédée d'hier, munie des sacrements, âgée d'environ soixante-huit ans, veuve de Louis Marest, vivant, cultivateur. Etaient présents : "Louis Marest, son fils, Henri Martineau et Antoine Maheu, ses gendres, qui ont déclaré ne savoir signer."

W. ROY, Ptre."

Donc, Catherine Forest, bis-aïeule maternelle de Sir Wilfrid Laurier, est Acadienne.

Elle naquit à Ménaudie, district du Beauharnois, vers 1743, et était âgée d'environ douze ans à l'époque du "Grand Derangement", c'est-à-dire l'expulsion des Acadiens, à l'automne de 1755.

Ménaudie est une paroisse sise à huit milles au sud-ouest de Amherst en la Nouvelle-Ecosse.

Amherst, est le chef-lieu du comté de Cumberland et à mi-chemin entre Halifax et St-Jean, N. B., et à 47 milles de Moncton.

Je pourrais raconter l'histoire fort intéressante des parents de Catherine Forest, mais je m'aperçois que j'ai déjà écrit trop long.

PLACIDE GAUDET.

# Il y aura des Mariages

## CET AUTOMNE

### Il y aura des cadeaux à acheter

Vous pouvez vous rendre tout droit au meilleur endroit de Victoriaville, à La Librairie de Victoriaville. Pour chaque achat au montant de \$1.00 pour Cadeaux vous recevrez un billet portant un numéro et le gagnant aura droit à un

### SERVICE DE TABLE DE 104 MORCEAUX, ou une jolie Poupée Française.

Après un temps déterminé, le billet portant le numéro du Service de table ou de la Poupée sera le gagnant. Dites-le à votre voisin.

## LA LIBRAIRIE DE VICTORVILLE

AUG. BOURBEAU, propriétaire.

# Nouveau! Nouveau!

## Une Offre Remarquable

### POURQUOI perdre votre temps ?

- Dépenser votre argent ?
- Travailler pour \$1.00 par jour, quand vous pouvez faire \$3.00 ?
- Faire changer votre linge et souvent le perdre ?
- En diminuer la durée par toutes sortes de machineries compliquées quand une table en bois et des fers suffisent pour exécuter un ouvrage à rendre jaloux Chinois et buandiers de toute nation ?
- Transporter ailleurs votre linéerie quand LA BUANDERIE DE L'AIGLE D'ARTHABASKA s'engage à vous fournir un secret que depuis nombre d'années vous désirez connaître, c'est-à-dire un cours de buanderie complète, étudié, illustré et rédigé avec une précision remarquable, ce que vous donne l'avantage de repasser vos cols, manchettes et chemises avec un résultat étonnant, dès le premier essai. Et en sus de cela nous faisons

### L'OFFRE SUIVANTE

sur réception du prix exigé pour chaque cours, qui est \$1.00 remis par lettre recommandée, bon ou mandat poste (timbres poste exceptés). Nous offrons au signataire des deux premières demandes venant de leurs localités (village) l'avantage de participer à (25) vingt-cinq pour cent dans les bénéfices retirés sur la vente des cours dans leurs localités (village) respectives. L'offre est la même pour les villes, excepté que le nombre de participants sera augmenté de trois, ce qui fera cinq pour chaque ville. En retour nous espérons que chaque participant portera intérêt à la chose en distribuant les annonces et circulaires que nous leur ferons parvenir sans frais.

Cette offre est valable jusqu'au 26 octobre 1904.

Toute correspondance devra être écrite lisiblement, afin d'éviter tous désagréments.

Adresser comme suit :

## BUANDERIE DE L'AIGLE,

Wm. GUILBERT, prop.  
Arthabaska, P. Q.

Boîte de P. 46.

## UNE BANQUE A LA MAISON

VOUS AVEZ LA CAISSE

NOUS GARDONS LA CLEF



### Cela ne Coute Rien

La Banque de Québec annonce qu'elle a adopté le système de banques auxiliaires par lequel les personnes qui désirent économiser leur argent, peuvent le faire facilement par l'accumulation et les dépôts d'une manière qui leur soit profitable.

Les petites banques d'épargne telles qu'indiquées par l'illustration ci-dessus, sont fortes, en acier, et munies d'une bonne serrure qui ne peut être ouverte, excepté à la succursale de la banque de Québec, où les dépôts peuvent être faits.

Pour \$1.00 chacune, la banque de famille est louée à ceux qui se proposent de faire des dépôts placés en sécurité, et par conséquent, remboursés sur le retour de la boîte en bonne condition.

On peut s'attendre à ce que la personne louant un petit coffre-fort, l'apportera à la Banque au moins une fois par mois, pour que le contenu soit mis à son crédit; l'intérêt accordé est de 3 pour cent par année, sujet aux conditions contenues dans le livre que la dite personne recevra.

On peut se procurer ces coffres-forts à la Banque de Québec, Québec, rue St-Pierre Haute-Ville, et St-Roch, rue Ste-Catherine, Montréal, St-Georges, Beauce, St-Henri de Montréal, Victoriaville, Theford Mines et St-Romald.

# LUDGER LAVIGNE

## FERBLANTIER-PLOMBIER

### ARTHABASKA, P. Q.

Annonce au public qu'il vient d'ouvrir une boutique de ferblantier-plombier, près de l'Hôtel Dieu.

M. Lavigne se chargera de tous les ouvrages concernant son métier.

Il pose les appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud.

Il se charge d'installer les poêles et les tuyaux et de couvrir les bâtisses en tôle noire et galvanisée, etc., etc.

**SPECIALITÉ:—Installation d'agrs de fromagerie et beurrierie.**

C'est l'heure exquise et matinale
Que rougit un soleil soudain
A travers la brume automnale
Tombent les feuilles du jardin.

FRANÇOIS COPPEE.

SOCIALISME

A la suite de M. Wm. McLean et de
M. Blair, une partie des journaux et des
candidats conservateurs dans la présente
campagne, se disent en faveur de la
nationalisation des Chemins de fer.

A quelle degré d'aberration un parti,
qui se targue de principes conservateurs
en économie sociale et en politique, a-t-il
pu descendre pour adopter pour pro-
gramme le premier article du programme
socialiste: la nationalisation de l'outillage
du travail?

Faut-il que l'envie du pouvoir soit
forte, chez ces gens-là, ou que l'attachement
aux principes soit faible, pour
qu'ils pussent ainsi, sur un signe de leur
chef, renier les plus saines traditions de
leur parti, répudier les plus solides con-
victions des plus illustres de leurs an-
cêtres, pour verser, sans transition, dans
le socialisme le plus avancé.

Peut-on se dire conservateur et
adopter la politique du socialisme?
S'ils avaient conscience de ce qu'ils
font, quelques-uns de ceux qui font la
lutte dernière, en rougiraient de honte.

Mais, pour les uns, l'esprit de parti
les aveugle; pour d'autres, qui sont
habituellement à ne penser que d'après
leurs chefs, du moment où M. Borden dit
ce qu'il veut, c'est une affaire réglée.

Mais nous voudrions qu'il soit bien
constaté que ce n'est pas le parti libéral
qui a introduit les principes du socialisme
dans la vie politique du Canada.

M. C. M. HAYS

N'a jamais songé à démissionner

La nouvelle de la démission de M. C.
M. Hays, vice-président et gérant-général
du Grand Tronc, est fautive de tout
point.

Voici d'ailleurs la dénégation formelle
et énergique qui a été faite par M.
Hays lui-même aux bureaux du Grand-
Tronc.

Londres, 19.—Les rapports reçus par
cable ici ce matin, de Montréal et de
New-York, disant que j'ai donné ma
démission sont absolument faux et non
fondés.

(Signé) CHAS. M. HAYS.

Belle publication gratuite

L'exquise publication illustrée de l'ex-
position universelle de St. Louis suivie
par le chemin de fer Grand Tronc est
le plus beau et le meilleur livre que l'on
puisse trouver en rapport avec le grand
événement. Tout le monde devrait en
avoir une copie. Ce livre mentionne les
routes, décrit les bâties d'exposition
donnés des cartes d'exposition universelle
et de la ville de St. Louis et toutes les
informations pour arriver à Ivory City
par le meilleur chemin, et où arrêter.

Une copie est envoyée gratuitement sur
demande.

Ontario appuiera Laurier

L'hon. M. Aylesworth, le nouveau
ministre, parlant au Massey Hall, à
Toronto, jeudi dernier, a déclaré que la
province d'Ontario donnerait une majori-
té au gouvernement Laurier, le 3
novembre prochain.

MUTATIONS ENTREES AU BUREAU
D'ENREGISTREMENT DU COMTE
D'ARTHABASKA DU 14 OCT.

AU 29 OCTOBRE 1904

VENTES

Arthur Luceau à Achille Lachance,
313 et p. 318 St. Norbert.

Oscar Marcotte à Stan. Charbon, 446
Balstrode.

Donat Paquin à Oscar Bergeron, 1/2
Central 235 Balstrode.

Noël St. Laurent à Désiré Provencher,
627, 776, 778 et 779 Balstrode.

Tim. Frigon à Nap. Labbé, p. o. 536
Balstrode.

Cleophas Genest à Genest et Lam-
bert, p. 129 et p. 128 contenant 116 rg
Maddington.

H. Lajeunesse à Z. Turmel, 89 et 90
St. Norbert.

DONATION

Sauil Gauvreau à J. Gauvreau, 411 et
412 Ste. Hélène.

RENONCIATION

De A. Savoie à succession De Eug.
Savoie, en faveur de Smaï Lajeunesse.

TESTAMENT

De Mary Paquet à Jos. Faucher et ses
enfants, 347 Ste. Victoire.

TUTELLE

Mineurs de Herménégide Gill, Cy-
rille Desharnais tuteur et W. Deshar-
nais, sub-tut.

MARIAGE

Jos. Lefebvre à Mlle Hermine Mar-
cot, sép. de biens.

Baume Rhumal

Toutes les éruptions possibles ne
valent pas une dose de BAUME RHU-
MAL prise au début d'un rhume, succès
infaillible, 25 cts la bouteille.

La Patrie

—Un enfant de cinq ans, de M. P.
Dussault, a avalé, dernièrement, à l'insu
de ses parents, de la lessive concentrée.
Il est venu sur le point de mourir; au-
jourd'hui il paraît sauvé.

St-Basile d'Arthabaska

—M. H. Gill, cultivateur bien connu
et un des premiers colons de ce village,
a été victime d'un accident malheureux,
vendredi après midi. M. Gill était parti
pour la chasse dans l'après-midi et les
voisins constatant qu'il ne revenait pas
dans la soirée, firent des recherches dans
la forêt, du côté où ils avaient entendu
la détonation d'un coup de fusil. Ils le
trouvèrent samedi soir étendu immobile
près d'un arbre tombé. Le coroner
Rouleau s'est rendu sur les lieux. On
croit que M. Gill se serait appuyé sur un
arbre couché pour allumer sa pipe, ten-
nant son fusil le canon posé près de son
épaule. En voulant se lever, la détente
aurait touché quelq. branche et le coup
aurait parti. La décharge est passée en
dessous de la mâchoire et pénétré dans
la tête. La bourse de la charge est
retombée sur les habits du défunt et a
communié le feu, de manière que la
mâchoire droite et la veste ont été pres-
qu'entièrement brûlées. Le verdict a
été "mort accidentellement".

Thetford Mines

—Encore une propriété qui vient de
passer aux mains d'Américains. M. H.
M. Whitney, de Boston vient de faire
l'achat des mines d'amiante de la suc-
cession King et Thetford. Le prix d'ac-
hat est de \$1,250,000. Ça marche.
Les Américains commencent à être très
grands propriétaires au Canada; la pros-
périté de Québec est loin d'avoir échappé
à leurs entreprises spéculatives.

Bromptonville

M. J. A. Savoie a vendu toutes les
propriétés, qu'il possédait dans cette
ville ainsi que son pouvoir d'eau des
Oxford. Il a acheté des intérêts dans la
Moose Park Lumber Co., dans le comté
de Nicolet, où il ira demeurer avec sa
famille en janvier prochain. M. Savoie
deviendrait gérant de la Moose Park
Lumber Co.

Lac Mégantic

A une réunion récente du conseil du
comté du comté du Lac Mégantic, il a
été adopté une requête des résidents de
la partie Sud-Est du canton de Gayhurst,
demandant que les lots 26 à 68, du rang
premier, et les lots 69 à 105, du deuxi-
ème rang, soient organisés en municipa-
lité séparée, sous le nom de "Municipa-
lité de la partie Sud-Est du canton de
Gayhurst."

MARIAGES

A Maribetown, lundi le 17 du cou-
rant, a été célébré le mariage de M.
Willie Bécotte, fils de M. Ernest Bécotte
de St. Norbert d'Arthabaska, à Mlle
Nédia Pratte, fille de M. Hector Pratte,
de cette paroisse.

NAISSANCES

A St. Christophe, le 20 du courant, l'é-
pouse de M. Hormidas Provencher, un
fils, Parrain et marraine M. Alfred
Provencher de Fecteau's Mills et Mlle
Marie Louise Provencher de cette ville.

En cette ville, le 17 du courant, l'é-
pouse de M. J. N. A. Gauthier, une fille,
Parrain et marraine M. et Mme Moïse
Gauthier, de St. Paul de Chester.

DÉCÈS

A St. Christophe, le 14 du courant, à
l'âge de 18 mois, Henri, enfant de M.
Téléphore Guillemette.

Chemins de Fer Intercoloniaux

Soumission pour Construc-
tions

Des soumissions scellées et séparées, ad-
dressées au sous-secrétaire sur l'enveloppe
extérieure des mots: "Soumission pour la
gare de Montmagny, P. Q., et pour la construc-
tion d'une gare ainsi qu'un hangar à fret à Mem-
ramooc", selon le cas, seront reçues jus-
qu'à

SAMEDI, 29e JOUR D'OCTOBRE 1904.

Un che-
que égal à dix pour cent (10 p. c.) du
montant de la soumission, à l'ordre de l'hono-
rable ministre des travaux publics et accepté
par une banque à charte, devra accompagner
chaque soumission. Ce che-
que sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été
acceptée refuse de signer le contrat d'entre-
prise ou n'exécute pas intégralement ce
contrat.

Le che-
que dont on aura accompagné les sou-
missions qui n'auront pas été acceptées sera
remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus
basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 14 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

Chemins de Fer Intercoloniaux

Soumission pour Vote
Double

Des soumissions scellées et séparées, ad-
dressées au sous-secrétaire sur l'enveloppe
extérieure des mots: "Soumission pour la
gare de Montmagny, P. Q., et pour la construc-
tion d'une gare ainsi qu'un hangar à fret à Mem-
ramooc", selon le cas, seront reçues jus-
qu'à

SAMEDI, 29e JOUR D'OCTOBRE 1904.

Un che-
que égal à dix pour cent (10 p. c.) du
montant de la soumission, à l'ordre de l'hono-
rable ministre des travaux publics et accepté
par une banque à charte, devra accompagner
chaque soumission. Ce che-
que sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été
acceptée refuse de signer le contrat d'entre-
prise ou n'exécute pas intégralement ce
contrat.

Le che-
que dont on aura accompagné les sou-
missions qui n'auront pas été acceptées sera
remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus
basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 14 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

Chemins de Fer Intercoloniaux

Soumission pour Vote
Double

Des soumissions scellées et séparées, ad-
dressées au sous-secrétaire sur l'enveloppe
extérieure des mots: "Soumission pour la
gare de Montmagny, P. Q., et pour la construc-
tion d'une gare ainsi qu'un hangar à fret à Mem-
ramooc", selon le cas, seront reçues jus-
qu'à

SAMEDI, 29e JOUR D'OCTOBRE 1904.

Un che-
que égal à dix pour cent (10 p. c.) du
montant de la soumission, à l'ordre de l'hono-
rable ministre des travaux publics et accepté
par une banque à charte, devra accompagner
chaque soumission. Ce che-
que sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été
acceptée refuse de signer le contrat d'entre-
prise ou n'exécute pas intégralement ce
contrat.

Le che-
que dont on aura accompagné les sou-
missions qui n'auront pas été acceptées sera
remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus
basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 14 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

Chemins de Fer Intercoloniaux

Soumission pour Vote
Double

Des soumissions scellées et séparées, ad-
dressées au sous-secrétaire sur l'enveloppe
extérieure des mots: "Soumission pour la
gare de Montmagny, P. Q., et pour la construc-
tion d'une gare ainsi qu'un hangar à fret à Mem-
ramooc", selon le cas, seront reçues jus-
qu'à

SAMEDI, 29e JOUR D'OCTOBRE 1904.

Pharmacie Gastonguay

ARTHABASKA, P. Q.

DOCTEUR P. A. GASTONGUAY

Médecin-Chirurgien et Pharmacien

VEND REMÈDES BREVETÉS français, allemands, anglais, etc., et
Drogues de toutes sortes.

Articles de toilettes, SAVONS, PARFUMS, etc.

BUREAU DE CONSULTATION, le jour et la nuit, en face du collège des
Frères, dans le magasin de L. P. de Courval.

Vente de la Douane

A Montréal

Les soumissionnaires ont reçu instructions de M.
R. S. White, Percepteur des Douanes pour le
port de Montréal, de vendre enchères publiques,
aux enchères No. 65 Rue Commune,

VENDREDI LE 4 NOVEMBRE 1904

et les jours suivants, les marchandises énumé-
rées et dessous, suivant catalogue, et contenues
dans les dits entrepôts:

1er Marchandises en entrepôt depuis plus de
deux ans.

2e Marchandises, droits payés, de Mai 1903
au 31 décembre 1903.

3e Marchandises en entrepôt sur l'ordre du
percepteur, du 1er mai 1903 au 15 mars 1904.

4e Marchandises non réclamées, du 1er mai
1903 au 15 mars 1904.

5e Marchandises laissées à la dernière vente.
De Marchandises non réclamées.

6e Effets provenant des compagnies d'express
et qui sont restés à la dernière vente.

7e Effets provenant des compagnies d'express.

Conditions: Argent comptant.

Un dépôt de 10% sera requis à l'adjudication
de chaque lot.

Vente à 10 heures.

MARCOTTE FRÈRES,
Encanteurs.

Chemins de Fer Intercoloniaux

Soumission pour remise à
locomotive à Truro, N. E.

Des soumissions scellées, adressées au sous-
secrétaire sur l'enveloppe extérieure des mots:
"Soumission pour remise à briques pour locomotives à
Truro", seront reçues jusqu'à

VENDREDI, LE 21 OCTOBRE 1904

inclusivement, pour la construction d'une remise
en briques pour locomotives à Truro, N. E.

On peut voir les plans et devis au bureau du
chef de gare, à Windsor, N. E., et au bureau de
l'ingénieur en chef, à Moncton, N. B., et l'on
peut se procurer des formules de soumissions.

On devra observer toutes les conditions de la
spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 8 octobre 1904.

Chemins de Fer Intercoloniaux

Soumission pour batisses

Des soumissions scellées, adressées au sous-
secrétaire sur l'enveloppe extérieure des mots:
"Soumission pour batisses, à la Rivière Ouel-
le", seront reçues jusqu'à et y compris

MARDI, LE 25 OCTOBRE 1904,

pour la construction d'une maison pour l'agent,
d'une batisse devant servir comme entrepôt de
bagages, et pour réparer la gare et les dépendances,
à Rivière Ouelle, P. Q.

On peut voir les plans et devis au bureau du
chef de gare, à Rivière Ouelle, P. Q., et au bu-
reau de l'ingénieur en chef, à Moncton,
N. B., on peut se procurer des formules de
soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions
de la spécification.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B.,
11 octobre 1904

Propriété à vendre

A St-Pierre-Baptiste

Terre appartenant à feu Richard
Payeur:
7 arpents de large sur 28 de long.
Deux milles de l'église, 3 granges,
une bonne maison. Animaux et foin à vendre
si quelqu'un achète dès maintenant.

S'adresser à
JOSEPH PAYEUR,
son frère.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par la sous-
signée:
Que Eugénie, Florida, Célaïr, Maria
Anna; Joseph, Rodolphe, Normand;
Joseph, Théodore, Roméo, et Joseph,
Henri, enfants mineurs de: feu Edmond
Skilling, en son vivant entrepreneur, de la
paroisse de Ste. Sophie, Comté Mégantic
ont accepté sous bénéfice d'inventaire la
succession du dit feu Edmond Skilling,
par l'entremise de leur tutrice.

Dame Lucias Martineau, leur mère,
sousignée,

Plessisville, 12 octobre 1904

LUCIAS MARTINEAU,
Tutrice.

A VENDRE

Une propriété avantageuse, dans le village
de Kingsy Falls, P. Q. Cette propriété est
située au centre du village, en face du bureau
de poste, et contient deux acres de terre, un
maison de deux étages et demi contenant neuf
grandes chambres bien finies. Aussi une
grande cuisine, hangar à bois et à voitures et
écurie.

La propriété vient d'être réparée à neuf et
est en très bonnes conditions. A vendre à
bon marché. S'adresser à

F. B. CHADSEY,
Kingsy Falls, P. Q.

Chemins de Fer Intercoloniaux

Soumission pour Vote
Double

Des soumissions scellées, adressées au sous-
secrétaire sur l'enveloppe extérieure des mots:
"Soumission pour vote double", seront reçues jusqu'à

JEUDI, LE 27 OCTOBRE 1904

inclusivement, pour le nivellement et l'élargis-
sissement du remblai actuel, pour la pose d'une
voie double entre Stellarton et New-Glasgow,
N. E.

On peut voir les plans et les spécifications au
bureau du chef de gare à New-Glasgow et au
bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, on l'on
peut se procurer des blancs de soumission.

On devra observer toutes les conditions de la
spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 12 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

On peut voir les plans et les spécifications au
bureau du chef de gare à New-Glasgow et au
bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B.,
on l'on peut se procurer des blancs de sou-
mission.

On devra observer toutes les conditions de la
spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

On peut voir les plans et les spécifications au
bureau du chef de gare à New-Glasgow et au
bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B.,
on l'on peut se procurer des blancs de sou-
mission.

On devra observer toutes les conditions de la
spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

On peut voir les plans et les spécifications au
bureau du chef de gare à New-Glasgow et au
bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B.,
on l'on peut se procurer des blancs de sou-
mission.

On devra observer toutes les conditions de la
spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

On peut voir les plans et les spécifications au
bureau du chef de gare à New-Glasgow et au
bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B.,
on l'on peut se procurer des blancs de sou-
mission.

On devra observer toutes les conditions de la
spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

On peut voir les plans et les spécifications au
bureau du chef de gare à New-Glasgow et au
bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B.,
on l'on peut se procurer des blancs de sou-
mission.

On devra observer toutes les conditions de la
spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

On peut voir les plans et les spécifications au
bureau du chef de gare à New-Glasgow et au
bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B.,
on l'on peut se procurer des blancs de sou-
mission.

On devra observer toutes les conditions de la
spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus,
lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette
publication.

On peut voir les plans et les spécifications au
bureau du chef de gare à New-Glasgow et au
bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B.,
on l'on peut se procurer des blancs de sou-
mission.

On devra observer toutes les conditions de la
spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 octobre 1904.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune
note pour la publication de l'

